

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011

Date de convocation	Nombre de membres
28 novembre 2011	Afférent au conseil municipal 11
	En exercice 10
	Présents : 10
Date d'affichage	
28 novembre 2011	

L'an deux mil onze et le douze décembre à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr TANT Daniel, Maire.

Etaient présents : MM TANT Daniel, POLETZ Jean Pierre, NIVART Jacques, MARCELLIN Bruno, BONVALET Roselyne, DUMAY Raphaël, DUPONT Thierry, JOLY Lionel, SABRE Michel, VIVAUX Laurent.

Secrétaire de séance : M POLETZ Jean-Pierre.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 **2011/026**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de modifier le budget primitif 2011 comme suit :

Ouverture de crédits au C/ 2315/0110 pour 4 000 € Par prélèvement au C / 2315/0109 – 4 000 €

OBJET : INDEMNITES DE RECEVEUR MUNICIPAL **2011/027**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le versement de l'indemnité de conseil au bénéfice de Mr Régis LAJOIE Trésorier de Soissons Agglomération au taux de 100 %.

OBJET : CONTRAT A DUREE DETERMINEE MME BARRAS **2011/028**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité

- De recruter un adjoint des services techniques en contrat à durée déterminée établi en application des dispositions de l'article 3 – alinéas 6 et 7 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée à compter du 1^{er} janvier 2012.
- Fixe la durée de service à 3 heures hebdomadaires
- Base la rémunération mensuelle sur l'indice brut 297 indice nouveau majoré 295 et le supplément familial.
- Autorise le maire à signer le contrat et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

INFORMATIONS

Le conseil municipal prend connaissance

- De la décision de l'ODES de Soissons de mettre en vente un logement HLM sis à Margival 9 rue de Laon
- De la problématique concernant le débordement des anciennes sources (en haut de la rue Jozet) et de la responsabilité de la commune en cas d'inondation.
- Du procès verbal de l'assemblée générale de l'Association des Parents d'élèves de Crouy.
- Demande à faire une révision des compteurs de la commune.

A la fin de la réunion, Monsieur Raphaël DUMAY remet à Monsieur le Maire sa lettre de démission de ses fonctions de conseiller municipal.

Margival, le 19 décembre 2011
P/Le Maire empêché,
Le Maire Adjoint,